



JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2024



Sandrine GERBEL,

Directrice adjointe des Ressources Humaines

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Sandrine Gerbel, directrice adjointe des Ressources Humaines au CSTB depuis juillet 2023. De par mes expériences précédentes, au cours desquelles j'ai travaillé principalement dans des environnements à la fois industriels et de R&D, j'ai appris à développer un panel de compétences dans les domaines HSE, des ressources humaines, des moyens généraux et de la sûreté.

Sur quelles missions travaillez-vous dans le cadre de vos fonctions ?

Je participe notamment à la définition des politiques RH, à leur pilotage ainsi qu'à leur mise en œuvre. J'accompagne l'équipe de la DRH sur différents projets. J'occupe également une fonction très opérationnelle qui me permet de travailler avec toutes les directions et tous les métiers au sein de l'entreprise. La variété des activités et sa complexité fait de ce poste une richesse.

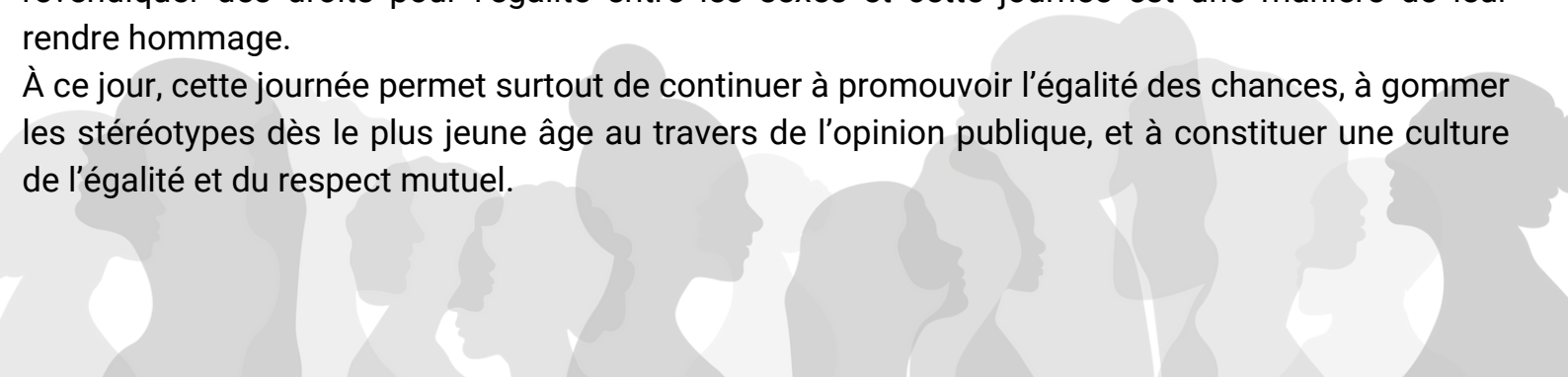
Dans votre domaine d'activité, quels sont les enjeux de demain pour le CSTB ?

La DRH a un rôle essentiel pour renforcer la stratégie d'entreprise grâce à la mise en place d'une politique RH avec un bon niveau de dialogue social. Le recrutement, la gestion des talents, la fidélisation du personnel, la Qualité de Vie et les Conditions de Travail, la santé et sécurité au travail sont des piliers fondamentaux qui œuvrent à notre excellence opérationnelle.

Que signifie pour vous cette Journée internationale des droits des femmes ?

Elle s'inscrit à l'origine dans les manifestations de femmes au début du XXème siècle, qui réclamaient de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Elles se sont battues pour revendiquer des droits pour l'égalité entre les sexes et cette journée est une manière de leur rendre hommage.

À ce jour, cette journée permet surtout de continuer à promouvoir l'égalité des chances, à gommer les stéréotypes dès le plus jeune âge au travers de l'opinion publique, et à constituer une culture de l'égalité et du respect mutuel.



Comment percevez-vous la place des femmes dans votre entreprise et, plus généralement, dans le secteur de la construction ?

Je suis fière de travailler au CSTB, entreprise au sein de laquelle les femmes représentent 43% du personnel. Ce chiffre est bien au-delà de la moyenne dans le secteur du bâtiment. À cela s'ajoute l'index Égalité professionnelle de 92 points sur 100, un score qui se situe également au-delà de la moyenne nationale. Ces données attestent que le CSTB poursuit son engagement en faveur de l'égalité professionnelle.

La thématique 2024 de cette Journée internationale des droits des femmes est "Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme". Selon vous, quelles actions devraient être mises en place pour encourager davantage la réussite des femmes dans le milieu professionnel ?

Il faut continuer à promouvoir de plus en plus tôt nos métiers dans les filières de formation scientifique et technique, en incitant à nouer des partenariats avec des écoles, des collèges et des lycées. L'objectif étant de permettre la mixité dès l'embauche et de la poursuivre tout au long de la carrière professionnelle dans les différents métiers et à tous les niveaux de qualification.

